



CATALOGUE DES FORMATIONS 2011

Réf.	Titre de la formation	Durée	Page
HDS01	La place de l'intervenant à domicile dans le projet de vie de la personne en situation de handicap	35 h	2
HDS02	Approche psychopédagogique et clinique de la relation d'aide	20 h	5
HDS03	Adulte en situation de handicap à domicile : quelle relation d'aide ?	28 h	8
HDS04	Un nouvel enjeu pour les cadres des SAP : la qualité pour les interventions auprès de personnes en situation de handicap	35 h	11
HDS06	Rendre le livre et le texte accessibles à des personnes en situation de handicap mental en bibliothèque	5 h	15

Réf.
HDS01

La place de l'intervenant à domicile dans le projet de vie de la personne en situation de handicap

PUBLIC CONCERNE | Les intervenants à domicile des services à la personne de la Drôme

Présentation générale de la formation

ARGUMENTAIRE

Aujourd'hui, les nouvelles lois d'orientation favorisent et organisent le maintien à domicile des personnes handicapées. De plus en plus nombreux, les intervenants se rendent chez ces personnes, dans leur famille pour une mission parfois mal définie, mal limitée, avec beaucoup d'appréhension du fait de leur manque de formation. La méconnaissance ajoutée à un fort vécu de solitude peut dériver vers un sentiment de frustration de dévalorisation et parfois aboutir à de graves malentendus susceptibles de générer des mauvais traitements.

OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPETENCES VISEES

Acquisition des connaissances générales nécessaires à la prise en charge à domicile de personnes en situation de handicap pour les salariés des services à la personne.

PROGRAMME DETAILLE

Journée I

- Accueil des participants
- Remise de la charte de confidentialité HanDrôme-Services à chaque stagiaire
- Expression des attentes
- Présentation du programme de la session sur la base commune des contenus des livrets *H@ndidom*
- Présentation du livret d'accueil
- Présentation du livret 4 « La place de l'intervenant dans le projet de vie de la personne en situation de handicap »
- Travail sur le livret 1 « Les besoins fondamentaux de l'être humain et situation de handicap »
- Livret 2 « Les différents types de handicap et leurs conséquences dans la vie quotidienne »
- Qu'est-ce que le handicap par rapport à une maladie ou une déficience ?
- Les notions d'autonomie et de dépendance
- Place de l'intervenant à domicile en lien avec les besoins fondamentaux des personnes en situation de handicap
 - La relation d'aide
 - L'empathie
 - Le « projet de vie »

Journée II

- Accueil et retour sur la session précédente. Questions, commentaires, points à préciser...
- Travail sur le livret 3 « Handicap mental » et livret 11 « Communiquer au quotidien avec les personnes en situation de handicap »
- Retour et liens avec les notions du livret 4 : la place de l'intervenant au domicile d'une personne en situation de handicap mental ou psychique
- Approche des deux types de handicap, mental et psychique
- La notion de maladie mentale et ses conséquences en termes de handicap et d'invalidation
- La spécificité de la relation d'aide et de la communication avec des personnes en situation de handicap mental
- Visionnage d'un document de travail à partir de témoignage de personnes en situation de handicap
- La spécificité de la relation d'aide et de la communication avec des personnes en situation de handicap psychique
- Notion de distance relationnelle
- Nous nous appuierons au cours de cette session sur le livret de l'UNAFAM traitant la question du handicap psychique

Journée III

- Accueil et évaluation de la session précédente. Questions, commentaires...
- Livret 9 « Participation à la vie sociale » et livret 12 « Travail en réseau au domicile de la personne en situation de handicap »
- Intervention d'un professionnel de la tutelle ou d'un SAVS
- La vie sociale dans la construction de l'être humain, les relations familiales, le lien avec les autres
- La place de l'intervenant dans la vie sociale de la personne en situation de handicap
- Connaissance des différents dispositifs, établissements, structures accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap
- La communication avec les différents intervenants. Notion de secret et de confidentialité
- La place de l'aide humaine dans un réseau pluridisciplinaire

Journée IV

- Accueil des participants
- La journée se passe dans le sein d'un établissement à proximité du lieu de la formation :
 - Échanges avec des professionnels, connaissances des modalités de prise en charge au sein de l'institution...
 - Cette journée permettra d'éclairer la spécificité de l'intervention à domicile tout en pointant les bases communes de la relation d'aide

Journée V

- La maltraitance, intervention du Docteur Bernadette BETEND en charge des personnes âgées et des personnes handicapées au Conseil Général
- La notion de bienveillance
- La place de l'intervenant à domicile, ses limites, ses devoirs
- Livret 10 « Cadre juridique et professionnel du métier d'aide à domicile »
- Évaluation et clôture de la session de formation

Éléments pédagogiques mis en œuvre

METHODOLOGIE

La formation s'appuie sur le contenu des livrets du programme *H@ndidom* élaborés par l'IDAP. Elle vise à soutenir en présentiel les notions qui y sont abordées. Les livrets sont mis à disposition gratuitement dans le cadre du programme *H@ndidom* expérimenté par l'IDAP et soutenu par la CNSA. Les notions théoriques seront développées en lien avec la pratique.

Les livrets 5 et 6 traitant de l'ergonomie et les livrets 7 et 8 (hygiène et entretien du linge) ne seront pas traités dans ce cursus qui se centre sur la spécificité du handicap. Ils seront abordés lors de la visite de sites, au cours des échanges avec les professionnels et en auto formation.

Le livret 4 intitulé « la place de l'intervenant dans le projet de vie de la personne en situation de handicap » constituera le fil rouge de la formation et les notions abordées seront toujours replacées dans ce contexte professionnel.

OUTILS

Les livrets seront remis aux stagiaires avant le début de la formation.

Chacun pourra se connecter dans sa structure sur la plate-forme de l'IDAP et procéder au travail de maintien des acquis et de préparation au regroupement suivant. Un numéro de code d'accès sur le site *H@ndidom* sera attribué à chaque participant afin de poursuivre l'auto évaluation et contrôler ses connaissances.

Les interventions théoriques auront lieu en salle avec prise de notes.

Utilisation d'un rétroprojecteur.

Une journée se déroulera au sein d'un établissement médico social.

ÉVALUATION

Permanente oralement à la fin de chaque journée.

Une évaluation écrite anonyme est demandée à chaque stagiaire en fin de stage.



VALIDATION DES ACQUIS

Une attestation de formation sera délivrée par HanDrôme-Services à chaque participant.

Organisation de la formation

DUREE / DATES | 35 heures

Chaque regroupement représente une durée quotidienne de 7h soit de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Possibilité de prendre son repas en cafétéria ESAT à proximité.
La journée IV de 9H30 à 16H30, repas pris avec les résidents de l'établissement.

LIEU

Valence, siège de l'ADAPEI, 27 rue Henri Barbusse.
Montélimar, foyer les Oliviers, 13 rue Montaigne.

COÛT PEDAGOGIQUE

Individuel : 948 euros
Collectif UNIFORMATION : 6 000 euros

INTERVENANTE

Catherine Rouxel, responsable de HanDrôme-Services :

Formatrice à l'IDAP.

Éducatrice spécialisée, en poste au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'ADAPEI de la Drôme depuis 20 ans.

Formation spécialisée dans l'accompagnement médico psychologique et pluridisciplinaire de la périnatalité.

Formation dans l'accompagnement de fin de vie.

Auteure d'écrits professionnels.

Diplôme de superviseur d'équipes de travailleurs sociaux.

Réf.
HDS02

Approche psychopédagogique et clinique de la relation d'aide

TYPE DE STAGE | Stage de formation inter-structures

PUBLIC CONCERNE

Auxiliaires de vie, AMP, aide soignants, infirmiers, gardes malade, familles d'accueil, tout professionnel médico social travaillant en relation avec des personnes handicapées dans le cadre du maintien à domicile ou en famille.

PRE-REQUIS | Expérience professionnelle auprès de personnes en situation de handicap

Présentation générale de la formation

ARGUMENTAIRE

« Parler pour se protéger du vide » comme l'énonce Joseph Rouzel sera notre principal argument. Aujourd'hui les nouvelles lois d'orientation favorisent et organisent le maintien à domicile des personnes handicapées. De plus en plus d'intervenants se rendent chez ces personnes pour une mission parfois mal définie, mal limitée, avec beaucoup d'appréhension du fait de leur manque de formation.

Des familles d'accueil également sont sollicitées pour cette prise en charge spécifique.

La méconnaissance de l'impact relationnel du handicap ajoutée à un fort vécu de solitude peut dériver vers un sentiment de frustration, de dévalorisation et parfois aboutir à de graves malentendus jusqu'aux mauvais traitements.

Les difficultés à parler de sa pratique, à élaborer autour de ce que l'on vit au contact du handicap peuvent également isoler l'intervenant dans un silence ou une culpabilité mortifères.

OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPETENCES VISEES

Développer dans le temps une capacité à analyser les situations en tant que professionnel pour pouvoir mieux appréhender et gérer les situations rencontrées.

Les participants à ce stage de formation pourront :

- Se familiariser avec le secteur du handicap : Intégration et appropriation des données théoriques spécifiques à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts de psychopédagogie
- Développer une capacité à élaborer leur pratique en professionnel
- Savoir exposer en groupe des situations complexes
- Articuler des savoirs et des savoirs faire : relier la théorie et la pratique
- S'ouvrir à des attitudes professionnelles créatives pour sortir des impasses relationnelles
- Construire une capacité à prendre la parole
- Mobiliser leurs compétences à créer et à s'adapter à ce nouveau public
- Maîtriser leurs émotions et leur stress en situation professionnelle
- Passer du particulier au collectif
- Favoriser l'évolution des pratiques au sein de leur service



Éléments pédagogiques mis en œuvre

METHODOLOGIE

Un cas pratique concret sera détaillé à chaque séance par un participant, un cas qui intrigue, qui pose problème ou qui questionne. Il servira de base au travail de groupe.

Le cas exposé sera enrichi par l'écoute d'une part, puis les réflexions de chacun. L'animateur fera le lien avec les notions théoriques concernées.

Chaque situation étudiée fera l'objet d'une synthèse.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Savoir gérer une situation d'agressivité avec une personne handicapée.
- Comment faire face à l'expression de la sexualité d'une personne handicapée.
- Comment faire sa place auprès de la personne dans l'environnement familial.
- Apprendre à se positionner en présence de « maltraitance » au domicile d'une personne handicapée.
- Que mettre en place lorsque la personne refuse tout.
- La question des limites et de la délimitation des interventions.
- L'empathie, la bienveillance.
- Autres sujets en fonction des expériences de chacun....

OUTILS

Le stage de formation proposé est de type « Pédagogie participative » : comme exposé précédemment, la formation base son contenu sur des expériences propres aux participants.

Les participants sont acteurs de leur propre formation.

Notre référence première est la psychanalyse enrichie de tous les concepts de la psychopédagogie. Des approches plus comportementalistes pourront également être évoquées.

Cette discipline s'inspire du modèle de la supervision où il s'agit de « maintenir à vif l'appareil à penser et à inventer de chacun » comme la définit Joseph Rouzel, conjugée à la formation-action définie ainsi par Guy Le Boterf : « ... modalité de formation permettant de s'approcher le plus possible de la construction des compétences. Par sa finalisation sur le traitement de problèmes ou de projets réels, elle constitue une remarquable opportunité pour entraîner à la combinaison et à la mobilisation de ressources pertinentes (savoirs, savoir-faire, ...), pour créer et mettre en œuvre des compétences » (L'ingénierie des compétences - Éditions d'Organisation - 1998 - p.144.)

Nous ouvrirons vers des lectures, d'autres témoignages, possibilité de prêt de livres, ou divers enrichissements culturels.

ÉVALUATION

Permanente : Chaque synthèse de situation exposée (cas pratique) sera reprise la séance suivante pour évaluer l'opportunité des éventuelles modifications mises en place ; à cette occasion, des documents spécifiques pourront également être distribués.

A mi parcours : une séance dite de régulation permettra de faire le point sur l'apport du dispositif pour les participants. Elle donnera lieu à un document écrit de la part de l'intervenant.

En fin de stage : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant en fin d'année qui permettra à chacun de passer de la parole à l'écriture.

POINT PARTICULIER

La confidentialité est la condition sine qua non du bon exercice de la discipline, il sera demandé aux participants de ne pas mentionner l'identité des sujets dont ils parlent.

De même il sera demandé de ne pas rapporter à l'extérieur le contenu des situations présentées.

Enfin, l'intervenant est également lié par une stricte confidentialité et le contenu des échanges ne sera pas en aucun cas communiqué.

La charte de confidentialité sera remise en début de stage et signée par chaque participant.



Organisation de la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum sur la base du volontariat et de l'engagement sur la durée

DUREE / DATES | 20 heures en 10 séances de deux heures

LIEU | à déterminer

COUT PEDAGOGIQUE | à déterminer

INTERVENANT(E)S

Catherine Rouxel, responsable de HanDrôme-Services :

Éducatrice spécialisée.

Expérience professionnelle de 20 ans en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale auprès d'adultes en situation de handicap mental et psychique.

Formée au travail pluridisciplinaire en périnatalité auprès de mères vulnérables.

Superviseur d'équipes en travail social, diplôme européen de l'Institut Psychasoc à Montpellier.

Référée à la psychanalyse, démarche personnelle et professionnelle en supervision individuelle et en groupe.

D'autres intervenants seront recrutés en fonction des demandes et des situations géographiques.

Réf.
HDS03

Adulte en situation de handicap à domicile : quelle relation d'aide ?

TYPE DE STAGE | Stage de formation en intra

PUBLIC CONCERNE

Auxiliaires de vie, AMP, aide soignants, infirmiers, gardes malade, tout professionnel médico social travaillant en relation avec des personnes handicapées dans le cadre du maintien à domicile.

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle en cours auprès de personnes en situation de handicap souhaitée.

Présentation générale de la formation

ARGUMENTAIRE

Aujourd'hui les nouvelles lois d'orientation favorisent et organisent le maintien à domicile des personnes handicapées. De plus en plus d'intervenants se rendent chez ces personnes pour une mission parfois mal définie, mal limitée, avec beaucoup d'appréhension du fait de leur manque de formation.

La méconnaissance de l'impact relationnel du handicap ajoutée à un fort vécu de solitude peut dériver vers un sentiment de frustration, de dévalorisation et parfois aboutir à de graves malentendus jusqu'aux mauvais traitements.

OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPETENCES VISEES

Acquisition de connaissances fondamentales à la prise en charge à domicile de personnes en situation de handicap.

Nous tenterons de dégager certaines des spécificités de la relation d'aide au contact d'une personne handicapée.

Nous aborderons avec des professionnels du secteur la question de la pluridisciplinarité et du partenariat.

Les participants à ce stage de formation pourront :

- Se familiariser avec le secteur du handicap :
 - Intégration et appropriation des données théoriques spécifiques à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
 - Le projet de vie
- Acquérir des notions et des concepts de psychopédagogie
- Autonomie / dépendance, socialisation
- Développer une capacité à élaborer leur pratique auprès de personnes handicapées et de leur famille en professionnel
- Mobiliser leurs compétences à créer et à s'adapter à ce nouveau public
- Prendre contact avec le milieu institutionnel
- Découvrir des modalités d'accompagnement et vérifier leur adaptabilité au domicile
- Connaître des professionnels ressources locaux, les établissements et le fonctionnement du secteur
- S'exprimer face à des professionnels
- Favoriser l'évolution des pratiques au sein de leur service



Éléments pédagogiques mis en œuvre

METHODOLOGIE

- Utilisation de bases théoriques issues des livrets élaborés par l'IDAP (Institut de développement des activités de proximité) associés à d'autres apports issus de la psychopédagogie et de la psychologie clinique.
- Intervention d'un professionnel formateur du réseau de santé mentale de la Drôme sur le thème du handicap psychique. Question de l'agressivité, la dépression. Nous cernerons la spécificité de la relation d'aide dans ce type de prise en charge et la question du partenariat.
- Travail autour d'un film traitant du handicap mental et l'écoute des professionnels la participation de l'adulte en situation de handicap à la vie sociale.
- La question des limites et de la délimitation des interventions. Le cadre juridique et législatif.
- Une journée se déroulera en établissement spécialisé (.ou ½ journée)
- L'empathie, la bienveillance, l'intimité, la maltraitance, en présence du médecin Conseil Général PA / PH

OUTILS

Nous ouvrirons vers des lectures, d'autres témoignages, possibilité de prêt de livres, ou divers enrichissements culturels.

ÉVALUATION

Permanente : Chaque journée donnera lieu à une évaluation afin de s'assurer que le programme est bien adapté aux attentes des participants.

Des notions nécessitant un intérêt particulier ou méritant un approfondissement pourront être revues lors de la journée suivante.

En fin de stage : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant qui permettra à chacun de passer de la parole à l'écriture.

POINT PARTICULIER

La confidentialité : il sera demandé aux participants de ne pas mentionner l'identité des sujets dont ils parlent.

De même il sera demandé de ne pas rapporter à l'extérieur le contenu des éventuelles situations présentées par les intervenants, dans l'institution visitée ou par les autres stagiaires.

Enfin, l'intervenant est également lié par une stricte confidentialité et le contenu des échanges ne sera en aucun cas communiqué.

Organisation de la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS | 12 stagiaires

DUREE / DATES | 28 heures

LIEU | à déterminer

COÛT PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL | 760 euros

INTERVENANT(E)S

- Catherine Rouxel, responsable de HanDrôme-Services, référente de la formation.
- Un intervenant formateur infirmier en psychiatrie du réseau de santé mentale de la Drôme
- Docteur Bernadette BETEND du Conseil Général de la Drôme
- L'équipe pluridisciplinaire de l'établissement de stage

Réf.
HDS04

Un nouvel enjeu pour les cadres des SAP : la qualité pour les interventions auprès de personnes en situation de handicap

TYPE DE STAGE | Stage de formation inter-structures

PUBLIC CONCERNE | Cadres et responsables de secteur des structures d'aide à la personne

Présentation générale de la formation

ARGUMENTAIRE

Aujourd'hui les nouvelles lois d'orientation favorisent et organisent le maintien à domicile des personnes handicapées en attribuant des heures d'aide humaine dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap. Cela signe une évolution des représentations du handicap ainsi que de sa prise en charge.

De plus en plus nombreux les intervenants des Services d'Aide à Domicile se rendent chez ces personnes, dans leurs familles pour une mission parfois mal définie, mal limitée, avec beaucoup d'appréhension du fait de leur manque de formation, l'absence de repères dans leurs structures sur ces situations nouvelles.

Dans ce contexte, le rôle des cadres est déterminant pour la mise en place d'une prestation adaptée et de qualité ainsi que pour son suivi.

La connaissance législative, l'approche organisationnelle concernant le secteur médico social local ainsi que l'acquisition des bases relatives aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et leur entourage sont nécessaires pour une prise en compte globale des besoins, pour le recrutement avisé des intervenants, pour la mise en place des dispositifs de formation et d'accompagnement de ces professionnels.

Enfin comme l'indique l'ANESM dans les recommandations des bonnes pratiques professionnelles, le rôle de l'encadrant est fondamental pour la prévention de la maltraitance.

OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPETENCES VISEES

Délivrer aux cadres des structures une connaissance des exigences liées à la spécificité de l'intervention à domicile auprès de personnes handicapées et celles liées à la spécificité de l'accompagnement.

- Se familiariser avec le secteur du handicap : Connaissances législatives, historiques, sociologiques
- Connaître les principaux acteurs départementaux, l'articulation et le fonctionnement des différents services
- Accroître leurs compétences à s'inscrire dans un réseau pluridisciplinaire
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts de psychopédagogie : besoin, demande, autonomie, dépendance
- Développer leur capacité d'écoute des bénéficiaires
- Délimiter plus aisément le cadre des interventions, poser des limites
- Savoir repérer des situations complexes relatives au handicap et connaître des solutions pour les gérer, connaître les personnes ressources en cas de difficulté
- Acquérir des notions de base sur la spécificité de la dynamique familiale
- Définir et gérer la charge spécifique de travail des intervenants
- Etre attentif au recrutement des personnels, savoir sélectionner les personnes motivées, leur assurer des formations adaptées
- Favoriser l'évolution des pratiques au sein de leur service
- Prévenir les situations de maltraitance

PROGRAMME DETAILLE

Journée I

Accueil et présentation des stagiaires et des intervenants.
Distribution et signature de la Charte de confidentialité* spécifique aux actions de HanDrôme-Services.
Expression des stagiaires sur leurs attentes.
Présentation du programme de la session.

Thématique de la première journée :

Les représentations du handicap dans l'histoire jusqu'à nos jours.

Le maintien à domicile, une nouvelle donne, quels enjeux ?

- Intervention de Madame Céline Gisbert Dedieu, coordinatrice de la DIRECCTE : l'évolution des métiers du service à la personne.
- Intervention de Monsieur Yves Pacquet, directeur de la MDPH : la Prestation de Compensation du Handicap. Définition. Le projet de vie. Les documents partagés.
- Les attentes des institutions, des associations, des familles, des bénéficiaires.
- Intervention d'un administrateur d'une association.

Tour de table et bilan de la journée.

Journée II

Accueil des participants et évaluation de la session précédente.

Thématique de la deuxième journée :

Les incidences individuelles, relationnelles, familiales pour la personne en situation de handicap.

Dans ce contexte particulier, quelle place soutenir pour l'intervenant ?

Avec une psychologue clinicienne, nous aborderons les notions :

- Demande / Besoin
- Autonomie / Dépendance

Nous approcherons des concepts comme la toute puissance, la frustration, la sublimation.

Nous évoquerons des situations complexes auxquelles peuvent être confrontés les intervenants ainsi que les moyens possibles pour soutenir les professionnels. Nous travaillerons sur des situations déjà connues ou celles dont les participants voudront bien témoigner.

Cette journée nous permettra de mieux définir la spécificité de ces accompagnements et du rôle du cadre sans lequel ils ne peuvent se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous présenterons différentes instances de travail d'élaboration Formation Action comme :
« approche psychopédagogique et clinique de la relation d'aide »

Tour de table et bilan de la journée

Journée III

La journée se déroulera dans les locaux de la Maison d'Accueil Spécialisé et Foyer de vie Les Magnolias à Montélier (à proximité de Valence) de 9h30 à 17h.

Le repas de midi sera pris sur place avec les résidents de la structure.

Accueil des participants, présentation de l'établissement et de son fonctionnement par la directrice Madame Danielle Julien.

Thématique de la troisième journée :

Confrontation avec des cadres de différents établissements

Regards croisés sur les différents types de prise en charge :

- Echange sur les spécificités liées aux différents types de handicap, mise en perspective de l'accompagnement au domicile.
- Réflexion sur la notion de décloisonnement et de passage de l'institution Etablissement au domicile.
- Les précautions, les écueils, les attentes en termes de partenariat et de coopération.
- Questions sur le recrutement des salariés.
- Nous aborderons la question de la position éthique.

Tour de table et mise en commun du bilan de la journée.

Journée IV

Accueil des participants, retour sur la séance précédente .Présentation de la journée.

Thématique de la journée :

L'inscription dans un réseau pluridisciplinaire :

- Qu'est ce qu'un réseau, pourquoi, pour quoi, pour qui existe-t-il des réseaux.
- Les différents types de réunions pluridisciplinaires.
- Les avantages du partenariat, les difficultés.
- Le secret partagé.
- Point de vue déontologique.
- Les réunions de concertation.

Interventions au cours de la journée de différents professionnels : secteur de la protection juridique, réseau de santé mentale, service du conseil Général de la Drôme. Ces partenaires exprimeront leurs attentes vis-à-vis des services à la personne et nous insisterons sur le rôle spécifique du cadre.

Tour de table et bilan de la journée.

Journée V

Accueil des participants et retour sur la session précédente.

Intervention du docteur Bernadette BETEND médecin référent coordonnateur personnes âgées / personnes handicapées au Conseil Général de la Drôme

Thématique de la journée :

La maltraitance dans le cadre de la relation d'aide, les modalités de prévention :

- La relation d'aide. La spécificité d'intervenir auprès d'une personne en situation de handicap.
- Par quels mécanismes certaines situations de handicap peuvent-elles conduire des personnes à des actes de maltraitance dans le cadre de la relation d'aide ?
- Comment certaines personnes en situation de handicap peuvent-ils agir de façon inadaptée et maltraitante ?
- Le rôle du cadre de structure.
- Comment soutenir les intervenants ?
- Le recrutement des intervenants.
- Quelle vigilance, comment intervenir ? Qui alerter ?
- Le signalement

L'après midi sera consacré à l'évaluation sous forme écrite.

Questionnaire et entretien individuel avec les deux formatrices

Éléments pédagogiques mis en œuvre

METHODOLOGIE

Apports théoriques, Progression pédagogique AFPA, Exercices pratiques. Des documents seront distribués aux stagiaires, textes de loi, références bibliographiques. Les représentations du handicap à travers l'histoire et l'évolution des prises en charge, approche historique et sociologique. Apport des outils Handrôme-services, présentation des différents modules de formation.

Intervention de la coordinatrice de la DIRECCTE : l'évolution des métiers du service à la personne.

Intervention du directeur de la MDPH : La Prestation de Compensation du handicap.

Intervention d'une psychologue clinicienne en institution spécialisée. Approche psychopédagogique et clinique des notions de dépendance et d'autonomie.

Intervention d'adjoint PA /PH du Conseil Général les réunions de concertation, l'organisation d'équipes pluridisciplinaires, le secret partagé

Intervention du médecin référent coordonnateur personnes âgées /personnes handicapées. La maltraitance et la relation d'aide.

Chaque intervenant apporte ses propres références et documentations.

Nous ouvrirons vers des lectures, d'autres témoignages, possibilité de prêt de livres, ou divers enrichissements culturels



ÉVALUATION

Permanente : Chaque session démarre par l'évaluation de la session précédente lors d'un tour de table et se termine par un tour de table sur la journée.

En fin de stage : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant qui permettra à chacun de passer de la parole à l'écriture.

VALIDATION DES ACQUIS | Attestation de présence, fiche descriptive de formation.

POINT PARTICULIER

La confidentialité est la condition sine qua non du bon déroulement de la formation, il sera demandé aux participants de signer un document délivré lors de la première journée où ils s'engagent à respecter des devoirs de discrétion.

Organisation de la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS | à déterminer

DUREE / DATES | 35 heures en 5 journées de 7 heures

Une demi-journée de régulation évaluation aura lieu dans les six mois suivant la fin de la formation, date à déterminer avec les stagiaires.

LIEU

Adapei de la Drôme 27 rue Henri Barbusse 26000 VALENCE
(Sauf la journée III voir descriptif)

COUT PEDAGOGIQUE

1050 euros dont 1/3 pris en charge par la CNSA
Reste à charge : 700 euros

INTERVENANTES

Marie Hélène Tilly, Formatrice « Services à la personne » à l'AFPA Drôme-Ardèche (sous réserve).

Formée aux techniques d'analyse de la pratique et d'entretien d'explicitation.

Expérience professionnelle de responsable de secteur dans une association de maintien à domicile.

Titulaire d'un BTS en Economie Sociale et Familiale.

Titre de Formateur Professionnel pour adultes.

Catherine Rouxel, Responsable de HanDrôme-Services.

Éducatrice spécialisée.

Expérience professionnelle de 20 ans en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale auprès d'adultes en situation de handicap mental et psychique.

Superviseur d'équipes en travail social, diplôme européen de l'Institut Psychasoc à Montpellier.

Réf.
HDS06

Rendre le livre et le texte accessibles à des personnes en situation de handicap mental en bibliothèque « Toucher par et avec les mots »

TYPE DE STAGE | Stage de formation en intra

PUBLIC CONCERNE | Bibliothécaires

Présentation générale de la formation

ARGUMENTAIRE

Les lieux publics s'ouvrent de plus en plus volontiers aux personnes handicapées, le regard et l'attention que la société leur porte évoluent. Lorsque des personnes handicapées mentales seules ou en groupe se présentent à la bibliothèque, cela peut surprendre, étonner, mettre mal à l'aise. Confrontés à certaines manifestations le bibliothécaire peut à juste titre se trouver déstabilisé et adopter des attitudes infantilisantes ou inappropriées qui déclenchent à leur tour des réactions déroutantes.

OBJECTIFS : CONNAISSANCES ET COMPETENCES VISEES

Notre intervention vise à sensibiliser des professionnels à l'accueil en bibliothèque de personnes handicapées mentales. Comment établir un juste contact ?

Éléments pédagogiques mis en œuvre

METHODOLOGIE

Notions théoriques de psychopédagogie que nous mettrons en lien en lien avec les expériences de chacun.

Nous aborderons les notions de handicap, d'inhibition... Nous irons au cœur de notre sujet qui est l'inter relation à partir du livre et éventuellement d'autres approches autour du mot.

Nous évoquerons la dimension du partenariat, de la socialisation.

Pédagogie participative et interactive.

Marie-Hélène Leschiera nous fera part de son expérience d'approche de textes avec un groupe de jeunes et adultes handicapés dans le cadre d'une de ses interventions en établissement.

Un texte de Colette nous éclairera sur les différents passages du corps à la lecture...

OUTILS

Visionnage d'un document vidéo : 15 minutes.

Lecture d'un texte.

Apports théoriques de psycho pédagogie du handicap mental.

Organisation de la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS | 15 à 20

DUREE / DATES | 3 heures et 2 heures après 6 mois



LIEU | Médiathèque Simone de Beauvoir ; Romans

COUT PEDAGOGIQUE | 800 euros TTC

INTERVENANTES

Marie-Hélène Leschiera, Comédienne, sophro thérapeute.

A fait de nombreuses actions et lectures en médiathèques, bibliothèques.

Fait des interventions en établissements spécialisés pour promouvoir l'accès à la culture et au plaisir du texte pour tous.

Catherine Rouxel, Responsable de HanDrôme-Services.

Éducatrice spécialisée, au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'ADAPEI de la Drôme pendant 20 ans.

Expériences en Maison d'Accueil Spécialisée, auprès d'adultes épileptiques...

Superviseur d'équipes de travail leurs sociaux.

Auteure d'écrits professionnels.